

Ce logiciel sera, après avoir été préalablement testé et avant toute mise en oeuvre, présenté pour avis à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et transmis au Conseil d'État.

Enfin, je tiens à vous assurer de la volonté de Madame le Ministre de signer, avant l'été, une convention avec la HALDE pour que, grâce à ses conseils et son soutien, le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales soit exemplaire sur le plan de la lutte contre les discriminations.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.



Ludivine OLIVE